

CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC
BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DES LANGUES ET CIVILISATIONS

AVENANT N°1
Changement de siège social

Vu l'article 3 de la convention constitutive du Groupement d'intérêt public
Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (GIP BULAC) ;

Vu la délibération du conseil d'administration du GIP BULAC du 4 novembre 2005 ;

Le siège social du Groupement d'intérêt public Bibliothèque universitaire des langues
et civilisations (GIP BULAC) fixé par la convention constitutive au 27 rue des Écoles 75005
PARIS

Est transféré au :

60 rue de Wattignies
75012 PARIS

Fait à Paris le 6 septembre 2006

Le Directeur du Groupement d'intérêt public
Bibliothèque universitaire
des langues et civilisations



Marie-Lise TSAGOURIA